

TROUSSE MÉDIAS 2022

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés



TABLE DES MATIÈRES

Revue RH.....	5
Site web	9
Vitrine RH.....	11
Entrevue expertise	12
Balado expertise.....	13
Infolettre Carrefour RH	14
Infolettre VigieRT.....	16
Envoi partenaire et envoi ciblé	18
Banc d'essai.....	19
Événements.....	20
Coordonnées	22

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés

L'ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS

À propos de l'Ordre

Regroupant 11 000 professionnels agréés, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est la référence en matière de pratiques en ressources humaines au sein des organisations. Il assure la protection du public et contribue à l'avancement des CRHA | CRIA. Par ses interventions publiques, il exerce un rôle majeur d'influence dans le monde du travail au Québec. L'Ordre participe ainsi activement au maintien de l'équilibre entre la réussite des organisations et le bien-être des employés.

Mission

Permettre à chaque personne de s'épanouir dans un milieu de travail sain, inclusif, collaboratif et guider les organisations à travers leur évolution.

Vision

Les CRHA | CRIA sont des experts reconnus en matière de gestion des ressources humaines et des relations industrielles. Ils comprennent l'environnement d'affaires dans lequel ils évoluent et contribuent à accroître la performance de leur organisation.

L'Ordre des CRHA, par ses actions dans la société, son rôle de protection du public le soutien de ses membres, contribue au rayonnement et au positionnement stratégique de la profession et répondre aux enjeux dans le domaine.

[ORDRECRHA.ORG](https://ordrecrha.org)



STATISTIQUES

11 000 CRHA | CRIA



34%

travaillent pour
des entreprises de
750 employés et plus



89%

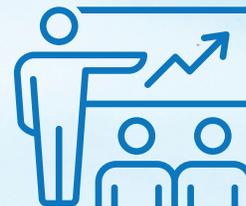
travaillent
en entreprise



Plus de

70%

ont plus de 6 années
d'expérience



32%

occupent un poste
de direction

PUBLICITÉS

REVUE RH

Outil hybride de communication et de formation depuis 1998 et revue officielle de l'Ordre. Elle représente une source incontournable de références en gestion des ressources humaines et en relations du travail. La revue s'adresse non seulement aux professionnels du domaine, mais aussi aux gestionnaires d'entreprise et aux professeurs d'universités.

6 parutions
par année

Visibilité
11 000 exemplaires

Outil de formation continue
Plus de 3 h de lecture par année

Grille tarifaire

Revue RH - Papier

1 édition : Janvier / Février	Double	C2-C3	C4	1	Publi	1/2	1/3
	4 250 \$	3 365 \$	3 660 \$	2 995 \$	3 235 \$	1 770 \$	1 375 \$

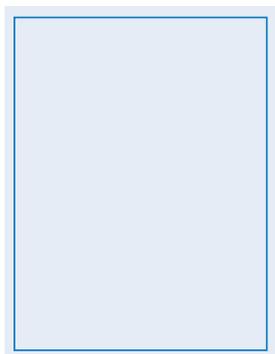
Revue RH - Électronique

5 éditions : Mars / Avril Mai / Juin Juillet / Août Septembre / Octobre Novembre / Décembre	Formats	1/2	1
	Tarifs une fois	850 \$	1 000 \$
	Tarifs deux fois	1 615 \$	1 900 \$
	Tarifs trois fois	2 275 \$	2 700 \$
	Tarifs quatre fois	2 850 \$	3 400 \$
	Tarifs cinq fois	3 505 \$	4 125 \$



Spécifications techniques

Avec marges perdues (bleed)



PLEINE PAGE

Format final
8,375 x 10,875 po

Marges perdues
0,125 po de chaque côté

Surface de texte
7,125 x 9,75 po

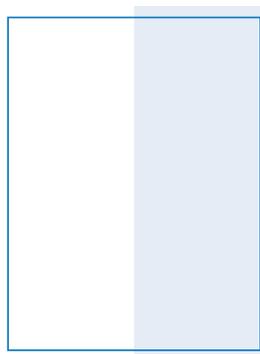


1/2 HORIZONTALE

Format final
8,375 x 5,3125 po

Marges perdues
0,125 po de chaque côté

Surface de texte
7,125 x 4,1875 po



1/2 VERTICALE*

Format final
4,0625 x 10,875 po

Marges perdues
0,125 po de chaque côté

Surface de texte
2,8125 x 9,75 po



1/3 HORIZONTALE

Format final
8,375 x 3,625 po

Marges perdues
0,125 po de chaque côté

Surface de texte
7,125 x 2,5 po



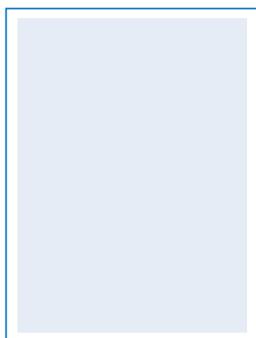
1/3 VERTICALE*

Format final
3,125 x 10,875 po

Marges perdues
0,125 po de chaque côté

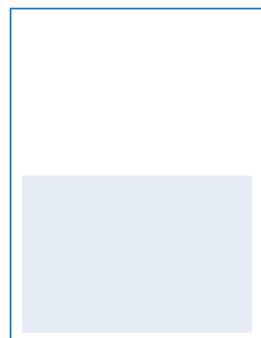
Surface de texte
1,875 x 9,75 po

Marges régulières



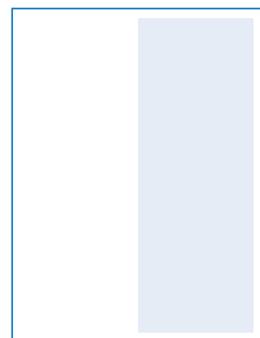
PLEINE PAGE

Format final
7,175 x 9,75 po



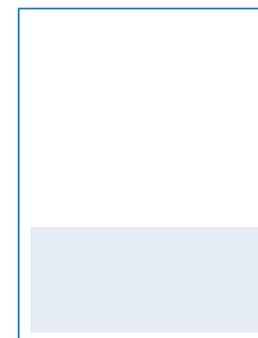
1/2 HORIZONTALE

Format final
7,125 x 4,75 po



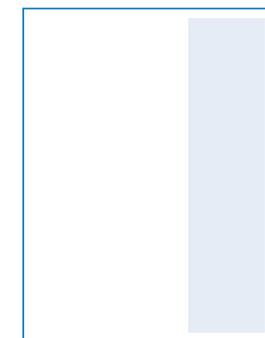
1/2 VERTICALE

Format final
3,4375 x 9,75 po



1/3 HORIZONTALE

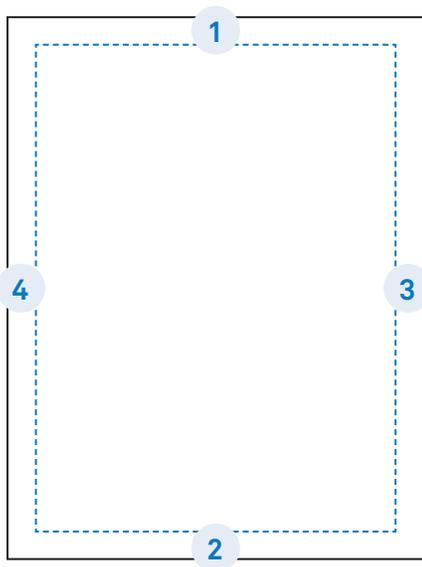
Format final
7,125 x 3,0625 po



1/3 VERTICALE

Format final
2,5 x 9,75 po

***IMPORTANT** À moins de réservation spéciale, prévoir que les fractions verticales de publicité peuvent figurer sur une page de droite ou une page de gauche. À considérer particulièrement pour les annonces à marges perdues.



DIMENSIONS DES MARGES

- 1 Haut : 0,5625 po
- 2 Bas : 0,5625 po
- 3 Intérieur : 0,625 po
- 4 Extérieur : 0,625 po

MATÉRIEL REQUIS

PDF haute résolution SEULEMENT (300 DPI, CMYK)
avec marques de coupe

MATÉRIEL REQUIS

1. Assurez-vous que les polices utilisées sont toutes jointes au document informatique (polices imprimante et police écran)
2. Si vous ne pouvez pas fournir les polices de caractères, assurez-vous qu'elles sont vectorisées (*outline*)

FORMAT FINI DU MAGAZINE

8,375 x 10,875 po

IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Nom du client + RevueRH + Numéro de parution

DATES DE PARUTION

Formats	Mois	Support	Date limite de réservation
25.1	Janvier / Février	Papier	Janvier 2022
25.2	Mars / Avril	PDF	Mars 2022
25.3	Mai / Juin	PDF	Mai 2022
25.4	Juillet / Août	PDF	Juillet 2022
25.5	Septembre / Octobre	PDF	Septembre 2022
25.6	Novembre / Décembre	PDF	Novembre 2022

SITE WEB

Le site web Carrefour RH combine l'information destinée aux membres de l'Ordre et celle qui s'adresse au public.

Carrefour RH :

- **3 700 visiteurs** par jour
- Plus de **115 000 visites** par mois

Près de **230 000** pages vues par mois

Grille tarifaire

Parution mensuelle		
Formats	Accueil 300 x 250	Emploi CRHA 600 x 200
1 mois	1 675 \$	675 \$
6 mois	9 000 \$	3 450 \$
1 an	17 000 \$	7 490 \$

Notes

- La version finale du matériel sera transmise par courriel en format GIF ou JPEG et ne dépassera pas 45 ko.
- Le client devra fournir l'hyperlien à intégrer au bandeau.
- Pour le format GIF, le bandeau peut être statique ou animé.
- Il est possible de fournir plusieurs versions de bandeaux qui seront préprogrammées et modifiées à la fréquence souhaitée.
- Aucune publicité portant sur des activités de formation liées à la gestion des ressources humaines ne sera publiée sur la page d'accueil du site de l'Ordre.
- Toute demande de publicité portant sur des livres ou toute publicité générale qui n'est pas un service ou un produit professionnels s'adressant aux membres de l'Ordre devra être approuvée au préalable par l'Ordre qui se réserve le droit de la refuser.
- L'Ordre ne fournit aucune statistique concernant le bandeau publicitaire du client. C'est au client de fournir le lien qui lui permet d'obtenir ces statistiques.
- L'Ordre se réserve le droit de refuser ou de faire modifier toute publicité qui ne cadre pas avec la mission de l'Ordre.



VITRINE RH

Cette vitrine a été spécialement conçue pour promouvoir vos produits et services auprès des professionnels en ressources humaines, et plus largement à travers toute la communauté RH et des affaires. Cette initiative unique vous permettra de faire connaître vos solutions et de partager du contenu dans toutes sortes de formats.

Visibilité par plus de
11 000 lecteurs

Bandeaux publicitaires
affichés dans la section web

Grille tarifaire

Parution à la date souhaitée

Page vitrine

1 500 \$

TALENTSOFT

Découvrez les articles proposés par notre partenaire Talentsoft, un leader des applications SaaS de gestion des talents et de formation.

TALENTSOFT

La compagnie

Talentsoft est un leader des applications SaaS de gestion des talents et de formation. Sa plateforme numérique favorise les interactions et transforme l'expérience de travail pour tous les collaborateurs en intégrant la gestion des compétences avec les parcours de carrière et les cursus de formation. Talentsoft offre une solution unique de gestion administrative et d'analytique RH complètement intégrée pour piloter efficacement tous les processus RH : recrutement, accueil et intégration, performance, revue des talents, compétences, apprentissage et rémunération.

[SITE DE L'ENTREPRISE](#)

TALENTSOFT

LE SOCLE RH

Pour une nouvelle gestion des talents

TÉLÉCHARGEZ L'ÉBOOK

5 septembre 2020

Exceperur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit.
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.



3 juin 2020

Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris.
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.



3 juin 2020

Incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam.
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

AFFICHEZ DANS LE PLUS GRAND RÉSEAU
EN RESSOURCES HUMAINES AU QUÉBEC!

AFFICHEZ UN POSTE

[EN SAVOIR PLUS SUR LES TARIFS ET FORFAITS](#)

NOUS SOMMES DISPONIBLES POUR
RÉPONDRE À VOS BESOINS.

☎ 514-879-1636 / 1 800 214-1609, poste 209
✉ emilol@portallrh.org

[POLITIQUE ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES](#)

Nouveauté

ENTREVUE EXPERTISE

- Entrevue de 8 minutes diffusée sur le site du Carrefour RH
- Logo au début, pendant et à la fin de l'entrevue
- Lien URL vers la page de l'entreprise

Grille tarifaire

Parution à la date souhaitée

Entrevue
d'expertise

4 795 \$
(incluant la Vitrine RH)

Nouveauté

BALADO EXPERTISE

- Entrevue de 30 minutes
- Identification au début, pendant et à la fin

Grille tarifaire

Parution à la date souhaitée

30 minutes

3 250 \$

INFOLETTRE

CARREFOUR RH

Le bulletin électronique Carrefour RH présente une revue de presse complète de l'actualité du travail et de l'emploi, des liens vers des textes en gestion des ressources humaines, des services et des activités de formation destinées aux professionnels de la gestion des ressources humaines et des relations du travail.

Visibilité

Plus de **21 000** abonnés



**EN RÉMUNÉRATION,
LA VRAIE QUESTION
N'EST PAS COMBIEN,
MAIS COMMENT.**

Comment aligner tous les talents de l'organisation sur ses objectifs.

Nouvelle image,
même équipe dédiée



vigie carrefour RH

— Le quotidien des ressources humaines —

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Nathalie Jacques, **MON DOSSIER**



Entrevue d'expert

Cocréer un monde du travail hybride engageant

À l'ère du travail hybride, quelques pistes de réflexion pour revoir la culture organisationnelle de façon à rallier employés et dirigeants. [\[+\]](#)

Par Geneviève Desautels, CRHA



Revue RH

Coin lecture : améliorer la gestion du changement dans les organisations

L'environnement volatile, incertain, complexe et ambigu, le fameux VICA, s'infiltré dans le quotidien de bien des travailleurs et gestionnaires. Il présente une opportunité d'approfondir le changement organisationnel. Ce livre vous en parle en long et en large. [\[+\]](#)

Par Micheline Bourque

Les diners
Science Rh

Apprivoiser les technologies collaboratives en contexte de télétravail

27 octobre 2021 - 12 h à 13 h

Je participe



PME

L'art de stimuler l'engagement et la performance

Grille tarifaire

Parution journalière					
Formats	En-tête 600 x 200	Bannière 1 600 x 110	Bannière formation 600 x 110	Article accroche (35 mots)	Article contenu (600 mots)
Tarifs 1 fois	725 \$	410 \$	615 \$	325 \$	725 \$
Tarifs 3 fois	1 950 \$	1 100 \$	1 660 \$	875 \$	1 950 \$
Tarifs 6 fois	3 695 \$	2 090 \$	3 135 \$	1 655 \$	3 695 \$
Tarifs 15 fois	–	5 100 \$	7 655 \$	–	–
Tarifs 25 fois	–	8 200 \$	12 300 \$	–	–

Remarques

- La version finale du matériel sera transmise par courriel en format GIF ou JPEG et ne dépassera pas 45 ko.
- Toutes les demandes de publicité portant sur des activités de formation devront être approuvées par l'Ordre. De plus, leur coût sera majoré de 50 % par rapport au tarif initial.
- Le client devra fournir l'hyperlien à intégrer au bandeau.
- Pour le format GIF, le bandeau peut être statique ou animé. AVERTISSEMENT : certains logiciels de courrier électronique ne supportent pas les GIF animés. L'Ordre n'en est pas responsable.

- Les publicités sur les activités de formation apparaîtront dans la deuxième section du bulletin, sous la rubrique principale du jour.
- L'Ordre ne produit aucune statistique relative au bandeau publicitaire du client. C'est à ce dernier de fournir le lien qui lui permettra de les générer.
- L'Ordre se réserve le droit de refuser ou de faire modifier toute publicité qui ne cadre pas avec sa mission.

Période

Parution journalière du lundi au vendredi, sauf :

- Durant la période estivale (entre le 24 juin et le 5 septembre), l'infolettre est envoyée les mercredis et vendredis seulement.
- Lors des jours fériés.

INFOLETTRE VIGIE RT

Ce bulletin électronique mensuel est le seul à aborder spécifiquement l'aspect légal des relations du travail au Québec.

Chaque mois, des articles traitent de jurisprudence, d'aspects légaux du travail et des tendances.

Visibilité par plus de
11 000 lecteurs

Bandeaux publicitaires
affichés dans la section web

Vigie RT

Actualité des relations du travail

Février 2018

MON DOSSIER

**MENEZ
LES ÉCHANGES**



Des alliés performants en
droit du travail et de l'emploi

lavery
Avocats



L'importance d'être de bonne foi dans le processus de recrutement

Les auteurs reviennent sur une décision de la Cour supérieure soulevant la question des principes de bonne foi dans le cadre du recrutement par un client d'une personne-clé chez son fournisseur de services. [\[+\]](#)

Par Philippe Bélisle, CRHA, et Maude Grenier, CRHA, avocats chez Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP



Article 326 LATMP – La cour d'appel se prononce

Les auteures nous proposent un tour d'horizon de l'affaire *Supervac* et de ses répercussions dans le milieu. [\[+\]](#)

Par Anne-Marie Bertrand, CRIA, avocate, avec la collaboration de Me Linda Lauzon de l'étude Monette Barakett, SENC



Luc Brissette, M. Sc. – finance
Directeur des finances

Bénéfisciale inc. • Université du Canada
Sherbrooke, Québec, Canada • + 500



La médiation est-elle une bonne option?

Dans cet article, l'auteur traite de la médiation. Il s'agit d'un mode de règlement qui est utilisé depuis de nombreuses années pour résoudre des problèmes. Par contre, est-elle vraiment une bonne option? Ce texte nous apporte des réponses. [\[+\]](#)

Par Philippe Desrosiers, CRIA, avocat, Desrosiers Hébert

Grille tarifaire

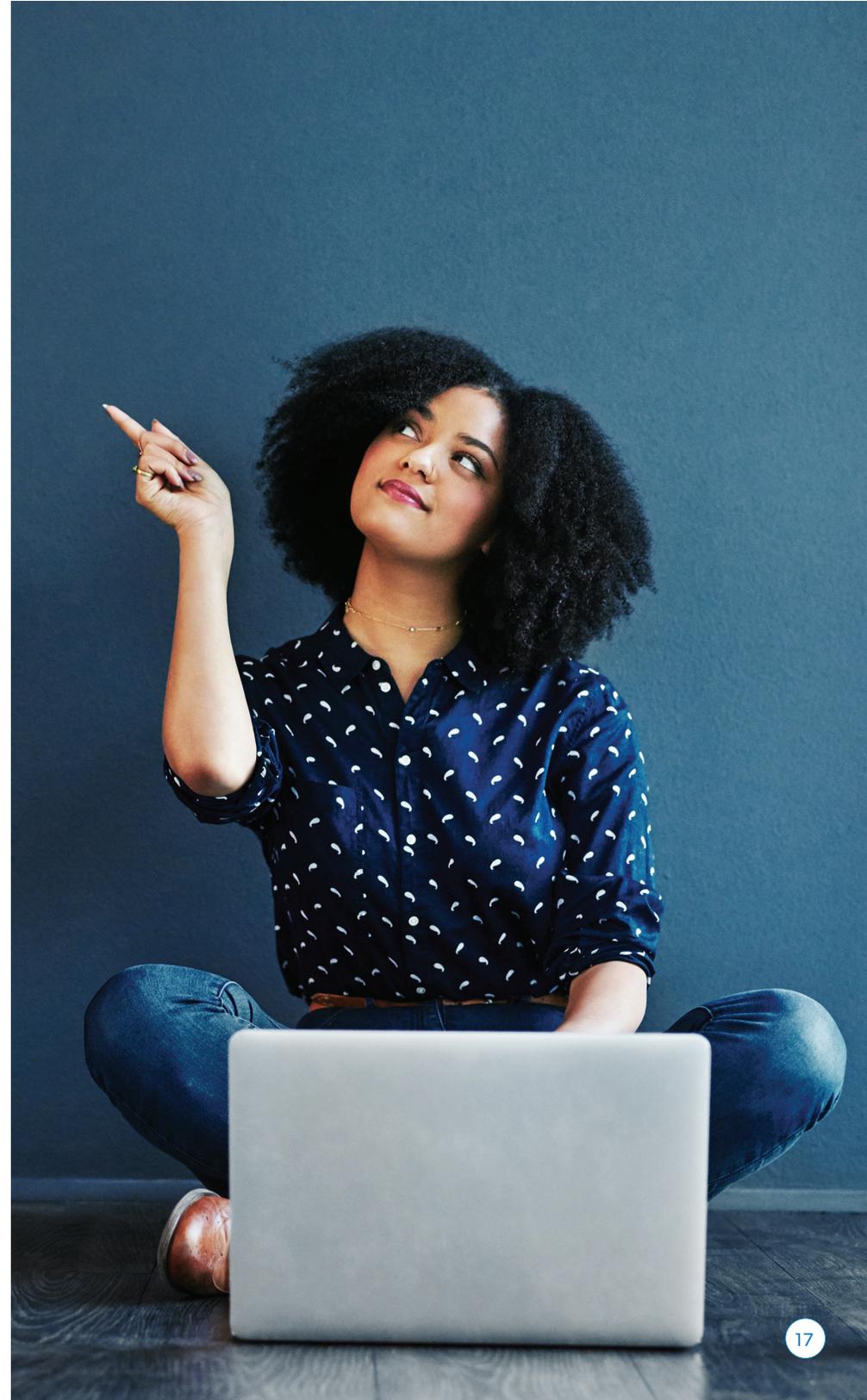
Éditions électroniques		
Formats	Haut 600 x 110	Bas 600 x 110
Bannières - 1 an (10 éditions)	3 200 \$	3 200 \$
Zone article - 6 mois		4 250 \$
Zone Événement - 1 mois		585 \$

Normes graphiques

- Le matériel sera transmis par courriel en version finale, en format GIF ou JPEG et ne dépassera pas 45 ko.
- Toute demande de publicité portant sur des activités de formation devra être approuvée par l'Ordre au préalable.
- L'Ordre se réserve le droit de refuser ou de faire modifier toute publicité qui ne cadre pas avec sa mission.

Remarques

- Les bandeaux seront aussi affichés dans la section Vigie RT du site web de l'Ordre en format 580 x 110 px.
- Le bandeau en-tête est à l'usage exclusif de l'Ordre.



ENVOI PARTENAIRE ET ENVOI CIBLÉ

Une infolettre aux couleurs de votre organisation sera transmise par courriel à tous les membres de l'Ordre et abonnés. Un partenaire exclusif par secteur d'activité. Visibilité également dans la section Partenaire de contenu sur le site web de l'Ordre.

Exclusivité

dans son domaine d'expertise

*Seulement 5 envois Partenaire dans l'année

Visibilité directe

près de 21 000 lecteurs

Grille tarifaire

Parution à la date souhaitée

Formats

4 à 5 articles de 500 mots*	6 150 \$
Livre blanc*	6 000 \$

*Matériel remis par le partenaire





Nouveauté

BANC D'ESSAI

Testez vos produits et services grâce à notre Banc d'essai !
L'expertise de nos 11 000 CRHA | CRIA vous permet d'évaluer,
de manière précise et professionnelle, les nouveaux logiciels
ou services que vous offrez à la communauté RH.

Exclusivité
du partenaire

Grille tarifaire

Parution à la date souhaitée	
Envoi d'un courriel de participation	5 000 \$
Participation de 10 membres	
Sondage	

ÉVÉNEMENTS

Prenez part aux divers événements de l'Ordre et démarquez-vous auprès de la communauté RH comme partenaire d'affaire ! Venez consulter notre page Les grands événements pour plus d'informations ou abonnez-vous à notre infolettre des partenaires de l'Ordre pour recevoir de plus amples informations sur chaque événement.

Visibilité par plus de
11 000 lecteurs

Bandeaux publicitaires
affichés dans la section web

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Rendez-vous Relations au travail

- 26 janvier - 1^{re} partie
- 2 février - 2^e partie

Dîner Science RH : 26 janvier

Boîte à outils en ligne : 22 février

Forum RH Santé : 23 février

Dîner Science RH : 9 mars

Leaders RH : 15 mars

Rendez-vous Rémunérations :
Septembre (date à confirmer)

Congrès RH : 27-28 septembre

Contrat de commandites et de partenariat publicitaire

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.1. **Facturation.** L'Ordre fait parvenir une facture par service rendu, au fur et à mesure de la diffusion des différentes publicités. Toutefois, les parties peuvent s'entendre pour émettre une facture unique pour tous les services à rendre.
- 1.2. **Paiement.** L'annonceur doit acquitter la facture dès sa réception.
- 1.3. **Politique de remboursement.** Sauf dans le cas prévu à la clause 7.8, aucune annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera accordé pour des montants payés d'avance.
- 1.4. **Droits de propriété intellectuelle.** L'annonceur doit fournir du matériel publicitaire libre de tout droit de propriété intellectuelle d'un tiers ou avoir obtenu l'autorisation préalable écrite de ce tiers relative à ce droit, incluant le droit d'utilisation par l'Ordre.
- 1.5. **Statistiques.** L'Ordre ne fournit aucune statistique concernant les bannières publicitaires. L'annonceur est responsable de fournir le lien qui permet d'obtenir les statistiques sur le nombre de clics et le cheminement des internautes.
- 1.6. **Droit applicable.** Le présent contrat doit être interprété conformément au droit applicable dans la province de Québec.
- 1.7. **District judiciaire.** Les parties conviennent, pour toute réclamation ou poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit relativement au présent contrat, de choisir le district judiciaire de Montréal dans la province de Québec comme le lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires à l'exclusion de tout autre district judiciaire du Québec où d'ailleurs pouvant avoir juridiction sur un tel litige.
- 1.8. **Accord complet.** Le présent contrat contient l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs, propositions ou représentations, écrites ou orales, concernant son objet.

Conditions particulières

2. REVUE RH

- 2.1. **Normes graphiques.** L'annonceur a la responsabilité de remettre le matériel en format final respectant les normes techniques suivantes :
 - Quadrichromie (en quatre couleurs)
 - Fichier électronique MAC avec InDesign ou Illustrator CS4 – PDF/X-1a. L'Ordre n'accepte aucun document en format Microsoft Word ou de tout autre programme provenant de la gamme Microsoft/PC/IBM.
 - Indiquer les polices de caractères utilisées dans l'annonce (la police écran et la police imprimante). Si l'annonceur ne peut pas fournir les polices de caractères, celles-ci doivent être vectorisées (*outline*)
 - Copie de l'épreuve couleur ou un fichier PDF par courriel.
- 2.2. **Date limite.** L'annonceur s'engage à envoyer le matériel au plus tard dix (10) jours ouvrables avant le 1^{er} du mois de parution de la revue RH, à l'adresse électronique suivante : materiel@ordrecrha.org.

3. INFOLETTRE VIGIE DE CARREFOUR RH

- 3.1. **Normes graphiques.** L'annonceur a la responsabilité de transmettre le matériel par courriel, en version finale, dans un fichier au format et à la taille correspondant à la bannière choisie.
- 3.2. **Lien URL.** L'annonceur s'engage à fournir à l'Ordre l'hyperlien à intégrer à la bannière.
- 3.3. **Date limite.** L'annonceur s'engage à envoyer son matériel au plus tard dix (10) jours ouvrables avant l'envoi de l'infolettre à l'adresse électronique suivante : materiel@ordrecrha.org.

4. VIGIE RT

- 4.1. **Lien URL.** L'annonceur s'engage à fournir à l'Ordre l'hyperlien à intégrer à la bannière.
- 4.2. **Date limite.** L'annonceur s'engage à envoyer son matériel à l'adresse électronique materiel@ordrecrha.org au plus tard dix (10) jours ouvrables avant l'envoi de l'infolettre.

5. PARTENAIRE DE CONTENU

- 5.1. **Format.** La publicité aura les dimensions suivantes, selon le format sélectionné :
 - Super bannière : 600 x 200 px
 - Images qui accompagnent l'article, 1000 x 563 px et 300 x 300 px
 - 4 à 5 articles de 500 mots
- 5.2. **Normes graphiques.** L'annonceur a la responsabilité de transmettre le matériel par courriel, en version finale selon les normes graphiques suivantes :
 - Fichier de format JPEG
 - Maximum de 45 ko
- 5.3. **Lien URL.** L'annonceur s'engage à fournir à l'Ordre l'hyperlien à intégrer à la bannière.
- 5.4. **Date limite.** L'annonceur s'engage à envoyer son matériel au plus tard trente (30) à quarante (40) jours ouvrables avant l'envoi de l'infolettre à l'adresse électronique suivante : materiel@ordrecrha.org.

6. SITE INTERNET DE CARREFOUR RH

- 6.1. **Lien URL.** L'annonceur s'engage à fournir à l'Ordre l'hyperlien à intégrer à la bannière publicitaire.
- 6.2. **Date limite.** L'annonceur s'engage à envoyer son matériel à l'adresse électronique materiel@ordrecrha.org au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la mise en ligne de la publicité.
- 6.3. **Répertoire.** Le partenaire est responsable de fournir l'ensemble des informations nécessaires à l'affichage dans le répertoire, incluant ses coordonnées, son logo et toute modification subséquente de ces informations.



RÉSERVATION D'ESPACES PUBLICITAIRES

Nathalie Jacques

Agente, services client

514 879-1636, poste 209

1 800 214-1609, poste 209

n.jacques@ordrecrha.org

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés

